

Publié le 07 novembre 2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :  
16.10.2025  
Date d'affichage  
16.10.2025

-----  
Nombre de conseillers :  
En exercice 44  
Présents 27  
Titulaires 26  
Suppléants 1  
Pouvoirs 7  
Votants 34  
Quorum 23

30 votes POUR  
4 votes CONTRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois octobre 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de la commune de Frénoville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Gilbert GEMY, Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Jacques-Yves OUIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Michèle MOTYKA (suppléante de Michel CRUCHON), Régine ÉNÉE, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Alexandre PIGEONNIER, Christel POIROT, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Céline LEGRIGEOIS, Patrice MARTIN, Laurence MORIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Dominique DELIVET (pouvoir à Patrice MARTIN), Thomas LEROY (Pouvoir à Lydie MAIGRET), Marianne TURPIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Florence SERANDOUR, Magali LONCLE, Éric MARGERIE, Éric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Coralie ARRUEGO (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Daniel BUISSON (pouvoir à Christel POIROT), Stéphane CASTEL, Alexandra LEPINAY (pouvoir à Régine ÉNÉE), Matthieu PICHON, Didier LEMONNIER (pouvoir à Patricia LECOMTE), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jean-Marc FURON

### Délibération n° 2025/136

**Objet : ASSAINISSEMENT – Convention de groupement de commandes travaux RD37 – Le Fresne à Argences**

Afin de simplifier le déroulement des travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sur la RD37 – Le Fresne sur la Commune d'Argences, il est proposé de constituer un groupement de commandes, avec la CDC comme coordonnateur (convention ci-annexée).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide d'approuver la convention de groupement de commandes avec le Syndicat Mixte eau en Val ès dunes pour les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable RD37 – le Fresne sur la Commune d'Argences. Il est prévu environ 500ml pour chaque réseau.

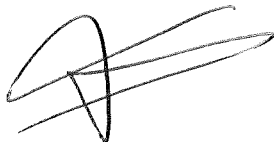
Les estimations prévisionnelles des participations de la CDC et du Syndicat s'établissent comme suit :

| Travaux                      | Travaux € HT | Travaux € TTC |
|------------------------------|--------------|---------------|
| CDC                          | 650 000,00 € | 780 000,00 €  |
| Syndicat Eau en Val ès dunes | 220 000,00 € | 264 000,00 €  |

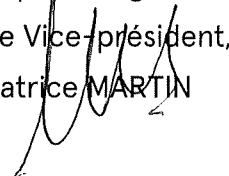
↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc FURON



Pour le Président,  
et par délégation  
Le Vice-président,  
Patrice MARTIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*